

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 20032

Numéro SIREN : 487 868 689

Nom ou dénomination : ID LOG

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2023 sous le numéro de dépôt 12820

Désignation de l'entreprise		SAS ID LOG		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		162 Boulevard DE FOURMIES 59100 ROUBAIX		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 8 7 8 6 8 6 8 9 0 0 0 1 8		Exercice N clos le		31122021	
				N-1		31122021	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
Frais d'établissement *		AB		AC			
Frais de développement *		CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
Fonds commercial (1)		AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
Terrains		AN		AO			
Constructions		AP		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS		4 624 909	
Autres immobilisations corporelles		AT		AU		536 593	
Immobilisations en cours		AV		AW		5 000	
Avances et acomptes		AX		AY		5 001	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
Autres participations		CU		CV		118 376	
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)		BJ		BK		5 279 878	
Matières premières, approvisionnements		BL		BM		316 525	
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
Marchandises		BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		1 702 161	
Autres créances (3)		BZ		CA		1 371 915	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD		CE			
Disponibilités		CF		CG		25 245	
Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		18 971	
TOTAL (III)		CJ		CK		3 434 818	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer		(IV) CW					
Primes de remboursement des obligations		(V) CM					
Ecart de conversion actif*		(VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		5 692 729	
				IB		5 431 966	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations		Stocks		Créances	

Formulaire obligatoire l'article 33 A
du Code général des impôts.

Désignation de l'entreprise		SAS ID LOG	Néant		*
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	1 630 176)	DA	1 630 176	1 630 176
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	7	7
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	163 017	163 017
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*	EJ	DG	679 571	668 086
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(12 695)	11 485
	Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées *		DK			
TOTAL (I)			DL	2 460 076	2 472 772
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	209 015	221 015
	Provisions pour charges		DQ	329 853	402 554
TOTAL (III)			DR	538 868	623 569
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	59 860	619
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV		10 873
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 822 198	1 080 088
	Dettes fiscales et sociales		DY	749 492	729 248
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	62 233	
	Autres dettes		EA		514 794
	Compte regul. Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)			EC	2 693 785	2 335 625
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 692 729	5 431 966
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont reserve speciale des plus-values a long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance a moins d'un an		EG	2 693 785	2 335 624
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EII	59 860	619	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG		Exercice N			Exercice (N - 1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA 55 001	FB	FC 55 001	49 572
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG 14 342 709	FH 8 504	FI 14 351 214	12 808 071
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 14 397 711	FK 8 504	FL 14 406 216	12 857 644
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO 16 666	1 324
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP 151 452	558 348
	Autres produits (1) (11)			FQ 499	55
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR 14 574 835	13 417 372
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU 1 543 331	1 247 906
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV (29 139)	(97 826)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 8 604 426	7 368 089
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 297 469	213 468
	Salaires et traitements*			FY 3 028 529	3 054 216
	Charges sociales (10)			FZ 998 888	1 007 667
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA 240 190	207 126
		Sur actif circulant dotations aux provisions*		GB	
		Pour risques et charges dotations aux provisions		GC	
	Autres charges (12)			GD 13 000	474 554
				GE 74	458
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF 14 696 771	13 475 661
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG (121 935)	(58 288)
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN 2 491	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)			GP 2 491	
				GQ	118 376
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GR 57	2 548
	Intérêts et charges assimilées (6)			GS	
	Différences négatives de change			GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GU 57	120 924
Total des charges financières (VI)				GV 2 434	(120 924)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GW (119 501)	(179 212)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					

COPIE
Certifiée
Conforme

Désignation de l'entreprise <u>SAS ID LOG</u>		Néant		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	96 855	179 738
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	96 855	179 738
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE	550	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIIF		5 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIIG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIII	550	5 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IIII	96 305	174 738
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIJJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIKK	(10 500)	(15 960)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIIL	14 674 182	13 597 110
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIIM	14 686 878	13 585 625
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIIN	(12 695)	11 485
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIIO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIIIY		
		IIIG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IIIP		
		IIIQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIIH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IIIJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IIIK	57	2 364
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	IIIX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	IIIC		
		IIID		
	(9) Dont transferts de charges	IIAI	53 751	81 312
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5	IIA2		
		IIA3		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	IIA3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	IIA4		50	
(13) Dont primes et cotisations facultatives A6 obligatoires A9 complementaires personnelles Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités		550		
Dégrèvement d'impôt			96 855	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

ID LOG
Société par actions simplifiée
au capital de 1 630 176 euros
Siège social : 162 Bd de Fourmies
59100 ROUBAIX
487 868 689 RCS LILLE MÉTROPOLE

**EXTRAIT DU
PROCÈS VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 12 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt trois,
Le douze juin à 12 heures,
A son siège social,

[...]

En conséquence, l'associé unique prend les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 12 695 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associé unique, statuant en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, prend acte de l'absence de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ce premier exercice social.

Décision adoptée.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 12 695 € comme suit :

Aux autres réserves	-12 695 €
Pour les porter de 679 571 € à 666 876 €	

Total affecté :	-12 695 €
------------------------	------------------



Rappel des dividendes distribués

L'associé unique, prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, depuis la constitution de la société.

Décision adoptée.

[...]

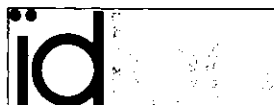
CINQUIEME DECISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Décision adoptée.

Pour extrait certifié conforme
Le Président
La société ID GROUP
Représenté par Monsieur Didier SOUFLET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line and a small flourish.



COPIL
Certifié
Conforme

ID LOG SAS

Annexe aux comptes annuels

de l'exercice clos le

31 décembre 2022

Montants exprimés en EUR

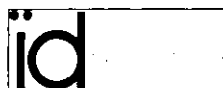
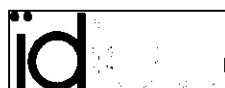


Table des matières

1	Faits caractéristiques	3
1.1	Evènements principaux de l'exercice	3
1.2	Evènements post-clôture	3
2	Principes, règles et méthodes comptables	3
3	Informations relatives au bilan	4
3.1	ACTIF	4
3.1.1	Tableau des immobilisations	4
3.1.2	Tableau des amortissements	4
3.1.3	Immobilisations incorporelles	4
3.1.3.1	Evaluation	4
3.1.3.2	Amortissement	4
3.1.3.3	Dépréciation des immobilisations incorporelles	4
3.1.4	Immobilisations corporelles	5
3.1.4.1	Evaluation	5
3.1.4.2	Amortissement	5
3.1.5	Immobilisations financières	6
3.1.5.1	Titres de filiales et participations	6
3.1.5.2	Dépréciations des titres	6
3.1.5.3	Créances immobilisées	7
3.1.6	Stocks	7
3.1.6.1	Etat des stocks	7
3.1.6.2	Valorisation des stocks	7
3.1.6.3	Dépréciation des stocks	7
3.1.7	Créances	7
3.1.7.1	Classement par échéance	7
3.1.7.2	Dépréciation des créances	8
3.1.7.3	Détail des principaux produits à recevoir	8
3.1.8	Valeurs mobilières et disponibilités	8
3.1.9	Comptes de régularisation	8
3.1.9.1	Charges constatées d'avance	8
3.1.10	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	8
3.2	PASSIF	9
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	9
3.2.2	Capital	9
3.2.2.1	Mouvements de l'exercice	9
3.2.2.2	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société	9
3.2.3	Provisions pour risques et charges	10
3.2.3.1	Tableau des provisions pour risques et charges	10



3.2.4	Dettes financières	11
3.2.4.1	Classement par échéance	11
3.2.4.2	Emprunt et dettes financières divers	11
3.2.5	Autres dettes	12
3.2.5.1	Classement par échéance	12
3.2.5.2	Charges à payer	12
3.2.6	Comptes de régularisation	12
3.2.6.1	Produits constatés d'avance	12
4	Informations relatives au compte de résultat	13
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	13
4.2	Résultat financier	13
4.3	Résultat exceptionnel	14
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	14
4.4.1	Transfert de charges	14
4.4.2	Impôt sur les bénéfices	14
1	Autres informations	16
1.1	Engagements financiers	16
4.4.3	Autres engagements	16
4.4.3.1	Engagements reçus des partenaires	16
4.4.3.2	Engagements donnés	16
4.4.3.3	Autres	16
4.5	Effectif moyen	16
4.6	Engagement formation au titre du CPF	16
4.7	Rémunération des dirigeants	16



1 Faits caractéristiques

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Aucun événement majeur n'est intervenu sur l'exercice.

1.2 Evénements post-clôture

Aucun événement majeur n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice écoulé.

La société ID LOG poursuit son activité en matière de logistique, transport et stockage afin d'améliorer les services rendus à ses clients.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.



3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 *Evaluation*

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux baux qui figurent à l'actif.

3.1.3.2 *Amortissement*

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	3 ans	Linéaire	12 mois

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.3.3 *Dépréciation des immobilisations incorporelles*

Néant



3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

Les frais accessoires sont obligatoirement comptabilisés dans le coût d'entrée de l'immobilisation acquise. Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporables dans le coût d'entrée sur option.

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	5 ans	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	4 à 5 ans	Deg. ou linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans	Linéaire	5 ans

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.



3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
France							
ID KIDS LOGISTICS 2	868	100%	975	868		12 408	-620
ID KIDS LOGISTICS 3	394	100%	405	394		4 401	- 10
Total			1 380	1 262			

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

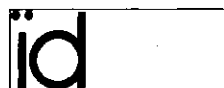
Les créances rattachées à des participations sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant de la provision	% de dépréciation
ID KIDS LOGISTICS 2	107	11%
ID KIDS LOGISTICS 3	11	3%
Total	118	



3.1.5.3 Créances immobilisées

Néant

3.1.6 Stocks

3.1.6.1 Etat des stocks

Montants exprimés en
milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2022	Dépréciation 2022	Valeur nette 31/12/2022	Valeur nette 31/12/2021
Produits finis			-	-
Transit			-	-
Matières premières et fournitures	316		316	287
Total	316	-	316	287

3.1.6.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.6.3 Dépréciation des stocks

Néant

3.1.7 Créances

3.1.7.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.



3.1.7.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.7.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	1 308
Avoirs à recevoir	0
Autres produits à recevoir	113
Total	1 421

3.1.8 Valeurs mobilières et disponibilités

Néant

3.1.9 Comptes de régularisation

3.1.9.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	0
Autres charges constatées d'avance	19
Total	19

3.1.10 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Néant



3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants
exprimés en
euros

	Ouverture	Affectation Résultat	Résultat N	Augmen- tation de Capital	Diminutio n de Capital	Provisions réglementée s	Clôture
Capital social	1 630 176						1 630 176
Primes et réserves	831 111	11 485					842 588
Report à nouveau							
Résultat	11 485	-11 485	- 12 695				- 12 695
Provisions réglementées							
Total	2 472 772	0	-12 695				2 460 076

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 203 772 actions d'une valeur nominale de 8 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	203 772	1 630 176
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	203 772	1 630 176

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société ID LOG SAS est consolidée au sein du groupe ÎD Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.



3.2.3 Provisions pour risques et charges

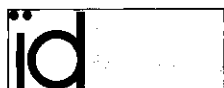
Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	Ouverture	Dotations	Reprises	Autres	Clôture
Prud'hommes	222	13	-25		209
Litiges juridiques	-				
Fidélité	-				
Stocks	-				
Indemnité départ en retraite	402		-73		330
Change	-				
Résiduels filiales	-				
Retour sur ventes	-				
Provision pour impôt	-				
Autres	-				
Total	624	13	-98		539

3.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 330 K€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.



Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions																																	
Taux d'actualisation	3,16%	défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (sous-entendu d'entreprises cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la durée des engagements (15,55 ans).																																	
Taux de progression des salaires	2,14% Cadre 2,9% Agent de maîtrise 3,5% employé																																		
Taux de charges sociales	50% Cadres 45% Non Cadres	Idem n-1																																	
Table de mortalité	INSEE	2016 - 2018 par sexe																																	
Table de turn-over	<table><tr><th></th><th colspan="3">31/12/2022</th></tr><tr><th></th><th>Cadre</th><th>Agent de maîtrise</th><th>Employé</th></tr><tr><td>Moins de 19 ans</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>48,81%</td></tr><tr><td>20-29 ans</td><td>15,14%</td><td>17,32%</td><td>25,20%</td></tr><tr><td>30-39 ans</td><td>11,09%</td><td>10,31%</td><td>10,22%</td></tr><tr><td>40-49 ans</td><td>5,41%</td><td>6,25%</td><td>6,40%</td></tr><tr><td>50-59 ans</td><td>1,43%</td><td>1,51%</td><td>4,10%</td></tr><tr><td>60 ans et plus</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td></tr></table>				31/12/2022				Cadre	Agent de maîtrise	Employé	Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	48,81%	20-29 ans	15,14%	17,32%	25,20%	30-39 ans	11,09%	10,31%	10,22%	40-49 ans	5,41%	6,25%	6,40%	50-59 ans	1,43%	1,51%	4,10%	60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%
	31/12/2022																																		
	Cadre	Agent de maîtrise	Employé																																
Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	48,81%																																
20-29 ans	15,14%	17,32%	25,20%																																
30-39 ans	11,09%	10,31%	10,22%																																
40-49 ans	5,41%	6,25%	6,40%																																
50-59 ans	1,43%	1,51%	4,10%																																
60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%																																

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.



3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes auprès des etab. de crédit	
Dettes financières	
Dettes fournisseurs	901
Avoir à établir	0
Dettes sociales	515
Dettes fiscales	9
Total	1 425

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 Produits constatés d'avance

Néant



4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	55		55
Production vendue de services	14 343	8	14 351
Production vendue de biens			-
Total	14 397	8	14 406

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Dividendes perçus	-
Intérêts des comptes courants	-
Reprise provision risque de change n-1	
Gains de change	2
Autres	
Sous-total Produits financiers	2
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	
Intérêts des comptes courants	0
Provision pour risque de change	-
Pertes de change	
Autres	
Sous-total Charges financières	0
Résultat financier	2



4.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits exceptionnels	
Dégrèvement impôt	96
Autres	
Sous-total_Produits exceptionnels	96
Charges exceptionnelles	
Pénalités & amendes	
Litige	0
Sous-total_Charges exceptionnelles	0
Résultat exceptionnel	96

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Frais de personnel	54
Total	54

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société IDLOG SAS est filiale du groupe fiscalement intégré ID Valeurs SA depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).



La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers
d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	- -119		- -119
Exceptionnel	96		96
Participation	-		-
Crédit d'impôt		10	10
Total	-22	10	-12



1 Autres informations

1.1 Engagements financiers

Néant

4.4.3 Autres engagements

4.4.3.1 Engagements reçus des partenaires

Banque émettrice	Type de garantie	Objet de couverture	Montant	Devise	Fin validité
CIC	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	274 713,60	EUR	17/04/2029

4.4.3.2 Engagements donnés

Néant

4.4.3.3 Autres

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

4.5 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	13
Agents de maîtrise et Techniciens	30
Employés	69
Total	112

4.6 Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (0.2% de la masse salariale) à l'OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agréé.

4.7 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.



Audit – Bureau de Lille
213 Boulevard de Turin

59777 Euralille

T : +33 (0)3 20 13 09 94

www.bakertilly.fr

COPIE
Certifiée
Conforme

ID LOG

Société par actions simplifiée au capital de 1 630 176 €
Siège social : 162 boulevard de Fourmies
59100 ROUBAIX

RCS Lille Métropole 487 868 689

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2022

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



ID LOG

Société par actions simplifiée au capital de 1 630 176 euros
Siège social : 162 Boulevard de Fourmies
59100 ROUBAIX

RCS Lille Métropole 487 868 689

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2022

A l'Associé unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ID LOG relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

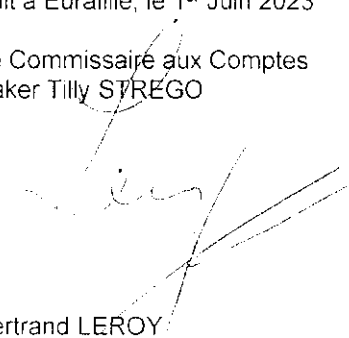


En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Euralille, le 1^{er} Juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Bertrand LEROY

Formulaire obligatoire article 53 A
des lois générales d'impôts

Designation de l'entreprise		SAS ID LOG		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		101 Boulevard DE FOURMIES 59100 ROUBAIX		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numero SIRET*		4 8 7 8 6 3 2 8 9 0 0 0 1 8		Neant		*		
				Exercice N clos le		N-1		
				31/12/2022		31/12/2021		
				Brut		Amortissements, provisions		
				Net		Net		
				3		4		
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé	(I) AA					
		Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AIH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 310 851	AS	4 624 909	685 942	827 523
		Autres immobilisations corporelles	AT	836 587	AU	536 593	299 994	162 233
		Immobilisations en cours	AV	5 000	AW		5 000	15 233
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes	AX	5 001	AY		5 001	21 371
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	1 380 348	CV	118 376	1 261 972	1 261 972
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
		TOTAL (II)	BJ	7 537 789	BK	5 279 878	2 257 911	2 288 334
		Matières premières, approvisionnements	BL	316 525	BM		316 525	287 386
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et fins	BR		BS			
	CREANCES	Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 702 161	BY		1 702 161	1 296 725
		Autres créances (3)	BZ	1 371 915	CA		1 371 915	637 969
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE				
	Disponibilités	CF	25 245	CG		25 245	850 500	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	18 971	CI		18 971	71 050	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	3 434 818	CK		3 434 818	3 143 632	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer	(IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM						
	Ecart de conversion actif*	(VI) CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10 972 608	IA	5 279 878	5 692 729	5 431 966	
	Baker Tilly STRÉGO	CP			(3) Part à plus d'un an	CR		
Renvois : (1) droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété		Stocks		Créances				

* Des explications concernant chaque ligne figurent dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire article 55 A
du Code général de l'impôt

Designation de l'entreprise : SAS ID 1666		Neant	
		Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse 1 630 176)	DA	1 630 176 1 630 176
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	7 7
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Reserve legale (3)	DD	163 017 163 017
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Reserves réglementées (3)* (Dont reserve speciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont reserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	679 571 668 086
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(12 695) 11 485
	Subventions d'investissement	DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 460 076 2 472 772
	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
	Provisions pour risques	DP	209 015 221 015
DETTES (4)	Provisions pour charges	DQ	329 853 402 554
	TOTAL (III)	DR	538 868 623 569
	Emprunts obligataires convertibles	DS	
Compte regul.	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	59 860 619
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 873
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 822 198 1 080 088
	Dettes fiscales et sociales	DY	749 492 729 248
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	62 233
	Autres dettes	EA	514 794
Hearts de conversion passif*	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 693 785 2 335 625
	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	5 692 729 5 431 966
REVENUS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Reserve speciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Ecart de réévaluation libre	ID	
	{ Reserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont reserve speciale des plus-values a long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance a moins d'un an	EG	2 693 785 2 335 624
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	59 860 619

Baker Tilly SIRECO

Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE

Compte de résultat (tableau 2053)
Exercice de gestion (exercice)

Designation de l'entreprise : BAS ID 100		Exercice N				Néant	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	Exercice (N - 1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	55 001	FB		55 001	49 572
	Production vendue { biens *	FD		FE			
	services *	FG	14 342 709	FH	8 504	14 351 214	12 808 071
	Chiffres d'affaires nets *	FI	14 397 711	FK	8 504	14 406 216	12 857 644
	Production stockée*						
	Production immobilisée*						
	Subventions d'exploitation					16 666	1 324
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					151 452	558 348
	Autres produits (1) (11)					499	55
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					14 574 835	13 417 372
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						
	Variation de stock (marchandises)*						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					1 543 331	1 247 906
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					(29 139)	(97 826)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					8 604 426	7 368 089
	Impôts, taxes et versements assimilés*					297 469	213 468
	Salaires et traitements*					3 028 529	3 054 216
	Charges sociales (10)					998 888	1 007 667
	DOTATIONS D'EXPLOITATION						
	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements*					240 190	207 126
	- dotations aux provisions*						
	Sur actif circulant - dotations aux provisions*						
	Pour risques et charges - dotations aux provisions					13 000	474 554
	Autres charges (12)					74	458
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					14 696 771	13 475 661
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						(121 935)	(58 288)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						
	Reprises sur provisions et transferts de charges						
	Différences positives de change					2 491	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
	Total des produits financiers (V)					2 491	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						118 376
	Intérêts et charges assimilées (6)					57	2 548
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
	Total des charges financières (VI)					57	120 924
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						2 434	(120 924)
3 - RÉSULTAT ANTICIPÉ AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						(119 501)	(179 212)

Cégid Group

Baker Tilly STREGO

Commissaire aux comptes

Immeuble EUROSID

213, Bld de Fernand Béraud - 59777 LILLE

59777 LILLE

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS ID LOG		Néant	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	96 855	179 738	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	96 855	179 738	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE	550		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIIF		5 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIH	550	5 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III	96 305	174 738	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIJ			
Impôts sur les bénéfices *		IIK	(10 500)	(15 960)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIIL	14 674 182	13 597 110	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIIM	14 686 878	13 585 625	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIIN	(12 695)	11 485	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	IIY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IOG			
	(3) Dont { Crédit-bail mobilier *	IIIP			
	{ - Crédit-bail immobilier	IOQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IOB			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IOJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IOK	57	2 364	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G U)	IOX			
	(inter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	IOC			
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	IOD			
	(9) Dont transferts de charges	IOI	53 751	81 312	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	IOA			
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	IOJ			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	IOA		50		
(13) Dont primes et cotisations facultatives A6 obligatoires A9					
complémentaires personnelles Dont cotisations facultatives Madelin A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) (Si le nombre de lignes est insuffisant reproduire le cadre (7) et le		Exercice N			
Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Pénalités		550			
Dégrèvement d'impôt				96 855	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	
Baker Tilly STREGO Commissaire aux comptes Immeuble EUROSUD 213, Bld de Turin 59777 LILLE					
Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2-12					



ID LOG SAS

Annexe aux comptes annuels

de l'exercice clos le

31 décembre 2022

Montants exprimés en EUR

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE



Table des matières

1	Faits caractéristiques	3
1.1	Evènements principaux de l'exercice	3
1.2	Evènements post-clôture	3
2	Principes, règles et méthodes comptables	3
3	Informations relatives au bilan	4
3.1	ACTIF	4
3.1.1	Tableau des immobilisations	4
3.1.2	Tableau des amortissements	4
3.1.3	Immobilisations incorporelles	4
3.1.3.1	Evaluation	4
3.1.3.2	Amortissement	4
3.1.3.3	Dépréciation des immobilisations incorporelles	4
3.1.4	Immobilisations corporelles	5
3.1.4.1	Evaluation	5
3.1.4.2	Amortissement	5
3.1.5	Immobilisations financières	6
3.1.5.1	Titres de filiales et participations	6
3.1.5.2	Dépréciations des titres	6
3.1.5.3	Créances immobilisées	7
3.1.6	Stocks	7
3.1.6.1	Etat des stocks	7
3.1.6.2	Valorisation des stocks	7
3.1.6.3	Dépréciation des stocks	7
3.1.7	Créances	7
3.1.7.1	Classement par échéance	7
3.1.7.2	Dépréciation des créances	8
3.1.7.3	Détail des principaux produits à recevoir	8
3.1.8	Valeurs mobilières et disponibilités	8
3.1.9	Comptes de régularisation	8
3.1.9.1	Charges constatées d'avance	8
3.1.10	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	8
3.2	PASSIF	9
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	9
3.2.2	Capital	9
3.2.2.1	Mouvements de l'exercice	9
3.2.2.2	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société	9
3.2.3	Provisions pour risques et charges	10
3.2.3.1	Tableau des provisions pour risques et charges	10

Baker Tilly STREBO
 Commissaire aux comptes
 Immeuble EUROSUD
 213, Bld de Turin
 59777 LILLE



3.2.4	Dettes financières	11
3.2.4.1	Classement par échéance	11
3.2.4.2	Emprunt et dettes financières divers	11
3.2.5	Autres dettes	12
3.2.5.1	Classement par échéance	12
3.2.5.2	Charges à payer	12
3.2.6	Comptes de régularisation	12
3.2.6.1	Produits constatés d'avance	12
4	Informations relatives au compte de résultat	13
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	13
4.2	Résultat financier	13
4.3	Résultat exceptionnel	14
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	14
4.4.1	Transfert de charges	14
4.4.2	Impôt sur les bénéfices	14
1	Autres informations	16
1.1	Engagements financiers	16
4.4.3	Autres engagements	16
4.4.3.1	Engagements reçus des partenaires	16
4.4.3.2	Engagements donnés	16
4.4.3.3	Autres	16
4.5	Effectif moyen	16
4.6	Engagement formation au titre du CPF	16
4.7	Rémunération des dirigeants	16



1 Faits caractéristiques

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Aucun événement majeur n'est intervenu sur l'exercice.

1.2 Evénements post-clôture

Aucun événement majeur n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice écoulé.

La société ID LOG poursuit son activité en matière de logistique, transport et stockage afin d'améliorer les services rendus à ses clients.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.



3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux baux qui figurent à l'actif.

3.1.3.2 Amortissement

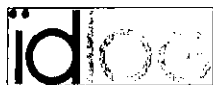
	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	3 ans	Linéaire	12 mois

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.3.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles

Néant

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE



3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Les frais accessoires sont obligatoirement comptabilisés dans le coût d'entrée de l'immobilisation acquise. Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporables dans le coût d'entrée sur option.

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation installations générales, agencements	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
	Linéaire	5 ans	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique Mobiliier de bureau	Linéaire	4 à 5 ans	Deg. ou linéaire	4 à 5 ans
	Linéaire	5 ans	Linéaire	5 ans

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.



3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
France							
ID KIDS LOGISTICS 2	868	100%	975	868		12 408	-620
ID KIDS LOGISTICS 3	394	100%	405	394		4 401	- 10
Total			1 380	1 262			

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Les créances rattachées à des participations sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant de la provision	% de dépréciation
ID KIDS LOGISTICS 2	107	11%
ID KIDS LOGISTICS 3	11	3%
Total	118	

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE



3.1.5.3 Créances immobilisées

Néant

3.1.6 Stocks

3.1.6.1 Etat des stocks

Montants exprimés en
milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2022	Dépréciation 2022	Valeur nette 31/12/2022	Valeur nette 31/12/2021
Produits finis			-	-
Transit			-	-
Matières premières et fournitures	316		316	287
Total	316	-	316	287

3.1.6.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.6.3 Dépréciation des stocks

Néant

3.1.7 Créances

3.1.7.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE



3.1.7.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.7.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	1 308
Avoirs à recevoir	0
Autres produits à recevoir	113
Total	1 421

3.1.8 Valeurs mobilières et disponibilités

Néant

3.1.9 Comptes de régularisation

3.1.9.1 Charges constatées d'avance

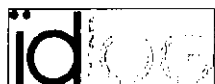
Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	0
Autres charges constatées d'avance	19
Total	19

3.1.10 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Néant

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE



3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants
exprimés en
euros

	Ouverture	Affectation Résultat	Résultat N	Augmen- tation de Capital	Diminutio n de Capital	Provisions réglementée s	Clôture
Capital social	1 630 176						1 630 176
Primes et réserves	831 111	11 485					842 588
Report à nouveau							
Résultat	11 485	-11 485	- 12 695				- 12 695
Provisions réglementées							
Total	2 472 772	0	-12 695				2 460 076

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 203 772 actions d'une valeur nominale de 8 euros.

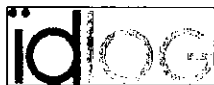
Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	203 772	1 630 176
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	203 772	1 630 176

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société ID LOG SAS est consolidée au sein du groupe ID Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE



3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

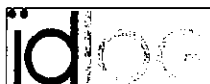
3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	Ouverture	Dotations	Reprises	Autres	Clôture
Prud'hommes	222	13	-25		209
Litiges juridiques	-				
Fidélité	-				
Stocks	-				
Indemnité départ en retraite	402		-73		330
Change	-				
Résiduels filiales	-				
Retour sur ventes	-				
Provision pour impôt	-				
Autres	-				
Total	624	13	-98		539

3.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 330 K€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE



Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions																																	
Taux d'actualisation	3.16%	défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (sous-entendu d'entreprises cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la duration des engagements (15.55 ans).																																	
Taux de progression des salaires	2,14% Cadre 2.9% Agent de maîtrise 3.5% employé																																		
Taux de charges sociales	50% Cadres 45% Non Cadres	Idem n-1																																	
Table de mortalité	INSEE	2016 - 2018 par sexe																																	
Table de turn-over	<table><tr><th></th><th colspan="3">31/12/2022</th></tr><tr><th></th><th>Cadre</th><th>Agent de maîtrise</th><th>Employé</th></tr><tr><td>Moins de 18 ans</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>48,81%</td></tr><tr><td>20-29 ans</td><td>15,14%</td><td>17,32%</td><td>25,20%</td></tr><tr><td>30-39 ans</td><td>11,09%</td><td>10,31%</td><td>10,22%</td></tr><tr><td>40-49 ans</td><td>5,41%</td><td>6,28%</td><td>6,40%</td></tr><tr><td>50-59 ans</td><td>1,43%</td><td>1,61%</td><td>4,10%</td></tr><tr><td>60 ans et plus</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td></tr></table>				31/12/2022				Cadre	Agent de maîtrise	Employé	Moins de 18 ans	0,00%	0,00%	48,81%	20-29 ans	15,14%	17,32%	25,20%	30-39 ans	11,09%	10,31%	10,22%	40-49 ans	5,41%	6,28%	6,40%	50-59 ans	1,43%	1,61%	4,10%	60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%
	31/12/2022																																		
	Cadre	Agent de maîtrise	Employé																																
Moins de 18 ans	0,00%	0,00%	48,81%																																
20-29 ans	15,14%	17,32%	25,20%																																
30-39 ans	11,09%	10,31%	10,22%																																
40-49 ans	5,41%	6,28%	6,40%																																
50-59 ans	1,43%	1,61%	4,10%																																
60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%																																

3.2.4 Dettes financières

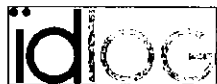
3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE



3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

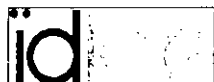
Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes auprès des etab. de crédit	
Dettes financières	
Dettes fournisseurs	901
Avoir à établir	0
Dettes sociales	515
Dettes fiscales	9
Total	1 425

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 Produits constatés d'avance

Néant



4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	55		55
Production vendue de services	14 343	8	14 351
Production vendue de biens			-
Total	14 397	8	14 406

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Dividendes perçus	-
Intérêts des comptes courants	-
Reprise provision risque de change n-1	
Gains de change	2
Autres	
Sous-total Produits financiers	2
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	
Intérêts des comptes courants	0
Provision pour risque de change	-
Pertes de change	
Autres	
Sous-total Charges financières	0
Résultat financier	2

Baker Tilly SFR
 Commissaire aux comptes
 Immeuble EUROSUD
 213, Bld de Turin
 59777 LILLE



4.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits exceptionnels	
Dégrèvement impôt	96
Autres	
Sous-total_Produits exceptionnels	96
Charges exceptionnelles	
Pénalités & amendes	
Litige	0
Sous-total_Charges exceptionnelles	0
Résultat exceptionnel	96

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Frais de personnel	54
Total	54

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société IDLOG SAS est filiale du groupe fiscalement intégré ID Valeurs SA depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE



La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers
d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	- -119		- -119
Exceptionnel	96		96
Participation	-		-
Crédit d'impôt		10	10
Total	-22	10	-12

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE



1 Autres informations

1.1 Engagements financiers

Néant

4.4.3 Autres engagements

4.4.3.1 Engagements reçus des partenaires

Banque émettrice	Type de garantie	Objet de couverture	Montant	Devise	Fin validité
CIC	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	274 713,60	EUR	17/04/2029

4.4.3.2 Engagements donnés

Néant

4.4.3.3 Autres

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

4.5 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	13
Agents de maîtrise et Techniciens	30
Employés	69
Total	112

4.6 Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (0.2% de la masse salariale) à l'OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agréé.

4.7 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente. Baker Tilly SA communique une rémunération individuelle.

Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
69777 LILLE

Formulaire obligatoire article 39 A
du décret général des impôts

Designation de l'entreprise SAS 22 LLL				Neant *			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions affectées aux éléments de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement	CY	EL	EM	EN			
Fonds commercial	RE	RF	RI	RJ			
Autres immobilisations incorporelles	PE	5 111 PF	PG	5 111 PH			
TOTAL I	RK	5 111 RM	RN	5 111 RO			
Terrains	PI	PJ	PK	PL			
Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ			
Constructions	PR	PS	PT	PU			
Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	5 516 750 QA	194 112 QB	1 085 954 QC	4 624 909		
Autres	QD	165 128 QE	24 996 QF	82 508 QG	107 616		
Immobilisations corporelles	QH	457 814 QI	21 081 QJ	49 919 QK	428 977		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	QI	457 814 QM	21 081 QN	49 919 QO	428 977		
Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT			
TOTAL II	QU	6 139 693 QV	240 190 QW	1 218 381 QX	5 161 502		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	OV	6 144 805 OP	240 190 OQ	1 223 493 OR	5 161 502		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobiliations amortissables	DOTATIONS				REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation	NI			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP-NQ-NR)	NW	Total général non ventilé (NS-NT-NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARÉES SUR PLUSIEURS EXERCICES							
Frais d'émission d'emprunt à étaler		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Primes de remboursement des obligations							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire de déclaration simplifié 53 A
État des échéances des créances et des dettes

Designation de l'entreprise		SAS IL LDB		Neant		*
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	UN		
	Prêts (1) (2)	UP	UR	US		
	Autres immobilisations financières	UT	UY	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	VX	1 702 161	1 702 161		
	Créance représentative de titres (crédit par délégation prêts ou remis en garantie * (art. 2281 du Code de Commerce))	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY	27 289	27 289		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres	VM				
	collectivités	VB	242 044	242 044		
	publiques	VN				
	Divers	VP	113 522	113 522		
	Groupe et associés (2)	VC	988 706	988 706		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	352	352		
	Charges constatées d'avance	VS	18 971	18 971		
TOTAUX		VT	3 093 047	VU	3 093 047	VV
REVENUS	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	(1) - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an et 5 ans au plus 3
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		VG	59 860	59 860		
à 1 an maximum à l'origine		VII				
à plus d'1 an à l'origine		8A				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8B	1 822 198	1 822 198		
Fournisseurs et comptes rattachés		8C	403 836	403 836		
Personnel et comptes rattachés		8D	267 625	267 625		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8E				
Etat et Impôts sur les bénéfices		VW	63 475	63 475		
autres Taxe sur la valeur ajoutée		VX				
collectivités Obligations cautionnées		VQ	14 554	14 554		
publiques Autres impôts, taxes et assimilés		8J	62 233	62 233		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		VI				
Groupe et associés (2)		8K				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		ZZ				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		8L				
Produits constatés d'avance		VY	2 693 785	VZ	2 693 785	
TOTAUX		VJ		VK		
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VJ				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032